



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Caen pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BEP CONDUITE ET SERVICES DANS LE TRANSPORT ROUTIER

Session 2009

EP3.1

1^{ERE} PARTIE : ANALYSE DE DOSSIER

DOSSIER RESSOURCES

Pages 1 / 9 à 9 / 9

CRDP de l'academie de Caen

National	SESSION 2009	Série 1	RESSOURCES	TIRAGE
Examens : BEP CONDUITE ET SERVICES DANS LE TRANSPORT ROUTIER			Code examen : BEP : 31101	
Epreuve : EP3 Analyse			Durée totale: 5 H 00	Coef. : BEP 3
Partie EP3.1 : Analyse de dossier			Durée: 2 h 30	Page 1 / 9

Tableau des fonctions et des niveaux hiérarchiques :

nom	fonction	niveau	Supérieur hiérarchique direct
<i>M. HALIDAY</i>	<i>P.D.G</i>	<i>1</i>	<i>-----</i>
<i>Mme LAMPAIRE</i>	<i>Secrétaire de direction</i>	<i>2</i>	<i>M. HALIDAY</i>
<i>M. FOUILLAR</i>	<i>Exploitant affrètement</i>	<i>2</i>	<i>M. HALIDAY</i>
<i>M. BENARD</i>	<i>Service Commercial</i>	<i>2</i>	<i>M. HALIDAY</i>
<i>M. POULON</i>	<i>Service Comptable</i>	<i>2</i>	<i>M. HALIDAY</i>
<i>Mme PILAT</i>	<i>Service Res Humaine</i>	<i>2</i>	<i>M. HALIDAY</i>
<i>M. VADES</i>	<i>Garage</i>	<i>2</i>	<i>M. HALIDAY</i>
<i>M. SAID</i>	<i>Service Qualité</i>	<i>2</i>	<i>M. HALIDAY</i>
<i>M. LE TER</i>	<i>TPT International</i>	<i>3</i>	<i>M. FOUILLAR</i>
<i>M. GUENIOU</i>	<i>TPT National</i>	<i>3</i>	<i>M. FOUILLAR</i>
<i>Mme DESCHAMPS</i>	<i>TPT Reg Messagerie</i>	<i>3</i>	<i>M. FOUILLAR</i>
<i>M. LE GLATIN</i>	<i>Affrètement</i>	<i>3</i>	<i>M. FOUILLAR</i>
<i>M. RICHARD</i>	<i>Quai</i>	<i>3</i>	<i>M. FOUILLAR</i>
<i>M. CANOT</i>	<i>Agents</i>	<i>3</i>	<i>M. BENARD</i>
<i>M. MOREL</i>	<i>Assistants Commerciales</i>	<i>3</i>	<i>M. BENARD</i>
<i>M. DAUDET</i>	<i>Bureau d'étude</i>	<i>3</i>	<i>M. BENARD</i>
<i>M. RAOUL</i>	<i>Secrétariat facture</i>	<i>3</i>	<i>M. POULON</i>
<i>M. BREVE</i>	<i>Comptabilité</i>	<i>3</i>	<i>M. POULON</i>
<i>Mme LET</i>	<i>Paie</i>	<i>3</i>	<i>Mme PILAT</i>
<i>Mme FORIER</i>	<i>Personnel</i>	<i>3</i>	<i>Mme PILAT</i>
<i>15 Conducteurs</i>	<i>International</i>	<i>4</i>	<i>M. TER</i>
<i>20 Conducteurs</i>	<i>National</i>	<i>4</i>	<i>M. GUENIOU</i>
<i>20 Conducteurs</i>	<i>Reg Messagerie</i>	<i>4</i>	<i>Mme DESCHAMPS</i>
<i>Chef de quai</i>	<i>Quai</i>	<i>4</i>	<i>M. RICHARD</i>
<i>Chef d'équipe</i>	<i>Garage</i>	<i>4</i>	<i>M. VADES</i>
<i>Personnels de quai (2)</i>	<i>Quai</i>	<i>5</i>	<i>Chef de quai</i>
<i>Mécaniciens (2)</i>	<i>Garage</i>	<i>5</i>	<i>Chef d'équipe</i>

BEP CSTR	SESSION 2009	RESSOURCES
Epreuve : EP3 Analyse		2 / 9
Partie EP3.1 : Analyse de dossier		

Certificat d'immatriculation :

Porteur 2 essieux équipés d'une suspension pneumatique

VILLE DE LYON

N° IMMATRICULATION	DATE	DATE DE 1^{ère} MISE EN CIRCULATION
565 ZC 69	24.07.04	15.05.04

NOM Prénom Société des transports INTERROUTE

DOMICILE ZA des peupliers LYON (69)

GENRE	MARQUE	TYPE
CAM	RENAULT	BA 03 B1 MOD

N° dans la SERIE du TYPE	CAROSSERIE	EN	PUISS.	PL ass.
VF456G49876000GF669	SAVOYARDE	GO	28	2

LARG.	SURF.	POIDS T.C.	POIDS à vide	POIDS T.R.	Br.(dBA)	Rég.mot(tt/mn)
2M55	22M60	19T	8T15	44T	91	1750

DATE et N° CERTIFICAT PRECEDENT

DROITS PAYES SUR ETAT

TAXE REGION 145€ 64 TAXE PARAFISCALE 182 € TOTAL 327€ 64

DATES VISITES TECHNIQUES (application des articles R.118 à R.122 du code de la route)

16.05.05	15.05.06	15.05.07	15.05.08
A	A	A	A

04TG

Pour le préfet de police
Le directeur de la circ des transports et du commerce

Le préfet de police

BEP CSTR	SESSION 2009	RESSOURCES
Epreuve : EP3 Analyse		3 / 9
Partie EP3.1 : Analyse de dossier		

Certificat d'immatriculation :

Remorque 3 essieux équipés de suspension pneumatique

VILLE DE LYON						
N° IMMATRICULATION	DATE	DATE DE 1^{ère} MISE EN CIRCULATION				
4456 ZP 69	24.08.04	15.06.04				
NOM Prénom	Société des transports INTERROUTE					
DOMICILE	ZA des peupliers LYON (69)					
GENRE	MARQUE				TYPE	
REM	CHEREAU				26 R3	
N° dans la SERIE du TYPE	CAROSSERIE	EN	PUISS.	PL ass.		
2765	SAVOYARDE					
LARG.	SURF.	POIDS T.C.	POIDS à vide	POIDS T.R.	Br.(dBA)	Rég.mot(tt/mn)
		26T	6T25			
DATE et N° CERTIFICAT PRECEDENT					DROITS PAYES SUR ETAT	
					TAXE REGION	
					15€00	
					TAXE PARAFISCALE	
					TOTAL	
					15€00	
DATES VISITES TECHNIQUES (application des articles R.118 à R.122 du code de la route)						
16.06.05	15.06.06	15.06.07	15.06.08			
A	A	A	A			
04TG					Pour le préfet de police Le directeur de la circ des transports et du commerce	
					Le préfet de police	

BEP CSTR	SESSION 2009	RESSOURCES
Epreuve : EP3 Analyse		4 / 9
Partie EP3.1 : Analyse de dossier		

BAREME DE LA TAXE A L'ESSIEU

Catégories de véhicules	PTAC OU PTRA	Véhicule utilisant une suspension pneumatique de l' (des) essieu(x) moteur(s).		Autres systèmes de suspension de l' (des) essieu(x) moteur(s).	
		Tarif trimestriel	Tarif journalier	Tarif trimestriel	Tarif journalier
		€	€	€	€
1- Véhicules automobiles porteurs.					
a) à 2 essieux.	> ou = à 12 et < 18	68,60	2,74	99,09	3,96
	> ou = à 18	91,47	3,66	137,20	5,49
b) à 3 essieux.	> ou = à 12	68,60	2,74	99,09	3,96
c) à 4 essieux.	> ou = à 12 et < 27	68,60	2,74	99,09	3,96
	> ou = à 27	91,47	3,66	135,68	5,49

2- Véhicules articulés composés d'un tracteur et d'une semi - remorque					
a) semi-remorque à 1 essieu.	> ou = à 12 et < 20	94,52	3,81	131,11	5,18
	> ou = à 20 et < 27	144,83	5,79	176,84	7,01
	> ou = à 27	221,05	8,84	251,54	10,06
b) semi-remorque à 2 essieux.	> ou = à 12 et < 27	94,52	3,81	131,11	5,18
	> ou = à 27 et < 33	117,39	4,73	163,12	6,56
	> ou = à 33 et < 39	144,83	5,79	193,61	7,77
	> ou = à 39	158,55	6,40	234,77	9,45
c) semi-remorque à 3 essieux.	> ou = à 12 et < 27	94,52	3,81	131,11	5,18
	> ou = à 27 et < 38	117,39	4,73	163,12	6,56
	> ou = à 39	131,11	5,18	176,84	7,01

3- Remorques	> ou = à 16			68,60	2,74
---------------------	-------------	--	--	-------	------

BEP CSTR		SESSION 2009	RESSOURCES
Epreuve : EP3 Analyse			5 / 9
Partie EP3.1 : Analyse de dossier			

RAPPORT D'INCIDENT :

Le 31/05/2007 à 5 h 00 du matin depuis mon entreprise à Lyon , j'ai pris le volant du train routier (immatriculé 565ZC69 et 4456ZP69) chargé la veille par moi-même de palettes de seaux de peinture. Ces dernières étaient sanglées 1 rangée sur 3 (faute de sangle et d'équerres). Ma mission était d'acheminer la marchandise à Briançon (temps de conduite Lyon/Briançon : 5 h 00) où un rendez-vous avait été pris à 10 h 00 précise.

Sans perdre de temps afin de ne pas être en retard, j'ai conduit sans encombre malgré quelques coups de fatigue jusqu'à ce que j'arrive dans la commune de Monetier (15 minutes de Briançon).

Il est 9 h 45, tandis que j'avais presque terminé la descente du col du Lautaret où j'ai dû beaucoup freiner vu la déclivité, j'ai amorcé un dernier virage à gauche à 60 km/h en accélérant pensant que la courbe était peu dangereuse.

J'ai senti la perte de contrôle de mon véhicule et afin d'éviter le pire, j'ai freiné mais les freins ne répondaient plus.

Le véhicule s'est dirigé sur le bas-côté à droite et a j'ai réussi à l'arrêter après beaucoup de secousses. Mis à part le porte-palette du porteur endommagé, le véhicule a pu repartir par la suite.

Le 02/06/2007

M.François Dutertre.

BEP CSTR	SESSION 2009	RESSOURCES
Epreuve : EP3 Analyse		6 / 9
Partie EP3.1 : Analyse de dossier		

LETTRE DE VOITURE NATIONALE

 FEUILLET N° 2
DESTINATAIRE

EMPLACEMENT CODE BARRÉS

Numéro

096997 N

ETABLI LE : 31/05/2007	TRANSPORTEUR (RAISON SOCIALE, ADRESSE, N° SIREN)	
DONNEUR D'ORDRE (RAISON SOCIALE, ADRESSE)	Société des transports Interoute ZA des peupliers 69000 Lyon n° siren : 1 424 283 392	
IMMATR. TR : 565 ZC 69	DÉPART : 250 059	KM
IMMATR. SR : 4456 ZP 69	ARRIVÉE : 250 319	KM
NOM DU CONDUCTEUR : Dutertre François	Distance : 260 km	

R E F E R E N C E S

DÉNOMINATION, CONDITIONNEMENT, QUANTITÉ (nombre, poids brut, volume, mètres linéaires) DÉCLARÉS PAR LE DONNEUR D'ORDRE	
36 Palettes de seaux de peinture	Poids total net : 17280 kg

M A R C H A N D I S E S

MARCH. DANGEREUSES OUI <small>(déclaration jointe obligatoire)</small>	DENRÉES PÉRISSABLES OUI <small>(état physique déclaré à préciser ci-joint)</small>	DOCUMENTS ANNEXES ET/OU INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
--	--	--

INSTRUCTIONS DU TRANSPORTEUR AU(X) CONDUCTEUR(S)
Ne pas prendre l'autoroute

I N S T R U C T I O N S

COMMANDE DU DONNEUR D'ORDRE (références, équipements et/ou prestations annexes demandées)

EXPÉDITEUR / Raison sociale et lieu de prise en charge effective :	DESTINATAIRE / Raison sociale et lieu de livraison effective :
Société Peinsol / 18 rue des charmilles / 69000 Lyon	Négoce Matériau / ZA du col vert 05100 Briançon
Arrivée : le 31/05/2007 à 16 h Départ : le 31/05/2007 à 17 h Livraison demandée : le 01/06/2007 à 10 h	Arrivée : le 01/06/2007 à 15 h Départ : le 01/06/2007 à 17 h

E X E C U T I O N

PRESTATIONS ANNEXES DEMANDÉES AU CHARGEMENT :	PRESTATIONS ANNEXES DEMANDÉES AU DÉCHARGEMENT :		
Le conducteur a effectué seul le chargement et l'arrimage.			
OBSERVATIONS OU RÉSERVES AU CHARGEMENT :	OBSERVATIONS OU RÉSERVES À LA LIVRAISON :		
	14 Palettes refusées pour cause : détérioration des seaux. Marchandise invendable.		
NOM ET SIGNATURE DU CONDUCTEUR	SIGNATURE(S) ET CACHET(S) DU REMETTANT	NOM ET SIGNATURE DU CONDUCTEUR	SIGNATURE(S) ET CACHET(S) DU DESTINATAIRE
Dutertre + signature	Cachet Société peinsol	Dutertre + signature	Cachet Négoce Matériau

Le défaut de signature non motivé engage la responsabilité du remettant au chargement et du destinataire à la livraison

Francs FF <input type="checkbox"/> ou Euros <input type="checkbox"/>	PORT PAYE	PORT DÙ	PALETTES		
PRIX DU TPT	PSF	P R I X	TYPE :	<input type="checkbox"/> 80/120	NOMBRE
DÉCLARATION VALEUR CONTRE REMBOURSEMENT			<input type="checkbox"/> 100/120	CHARGÉES CHEZ L'EXPÉDITEUR :	
TOTAL H.T.			<input type="checkbox"/> EUR/EPAL	RENDUES CHEZ L'EXPÉDITEUR :	
T.V.A.			AUTRES TYPES :	LIVRÉES AU DESTINATAIRE :	
TOTAL T.T.C.			SUPPORTS <input type="checkbox"/> ROLLS	RENDUES PAR LE DESTINATAIRE :	
DEBOURS	<input type="checkbox"/> BACS	A RÉCUPÉRER CHEZ LE DESTINATAIRE :			
TOTAL A ENCAISSER	AUTRES SUPPORTS	RESTITUTION FINALE :	ORIGINE (Nouveau et Non-nouveau)		

P A L E T T E S

BEP CSTR	SESSION 2009	RESSOURCES
Epreuve : EP3 Analyse	7 / 9	
Partie EP3.1 : Analyse de dossier		

VERSO DE LA LETTRE DE VOITURE :

Conformément à la loi, le refus non motivé de signature engage la responsabilité du remettant ou du destinataire qui refuse de signer.

Le donneur d'ordre répond des conséquences d'un manquement à son obligation d'information, d'une absence, insuffisance ou inexactitude de déclaration relative aux objets remis, d'une absence ou insuffisance de conditionnement, d'emballage, de marquage ou d'étiquetage.

En cas de perte ou avarie, l'expéditeur ou le destinataire doit adresser par lettre recommandée avec AR au transporteur leur protestation précise et motivée dans les 3 jours (non compris les jours fériés) de la réception de la marchandise.

En l'absence de conventions particulières et/ou d'application d'un contrat-type spécifique approuvé par décret (tel que le transport de denrées périssables sous température dirigée, le transport en citernes...), la responsabilité du transporteur ne peut excéder, pour tous dommages justifiés dont il est légalement tenu, les indemnités suivantes :

– Pour les envois de moins de 3 tonnes : 23 € (150,87 francs) par kilogramme de poids brut de marchandises manquantes ou avariées pour chacun des objets compris dans l'envoi, sans pouvoir dépasser 750 € (4 919,68 francs) par colis perdu, incomplet ou avarié, quels qu'en soient le poids, le volume, les dimensions, la nature ou la valeur.

– Pour les envois de 3 tonnes et plus : 14 € (91,83 francs) par kilogramme de poids brut de marchandises manquantes ou avariées pour chacun des objets compris dans l'envoi, sans pouvoir dépasser, par envoi perdu, incomplet ou avarié, quels qu'en soient le poids, le volume, les dimensions, la nature ou la valeur, une somme supérieure au produit du poids brut de l'envoi exprimé en tonnes multiplié par 2 300 € (15 087,01 francs).

DÉFINITIONS

Envoi : la quantité de marchandises, emballage et support de charge compris, mise effectivement, au même moment, à la disposition d'un transporteur et dont le transport est demandé par un même donneur d'ordre pour un même destinataire d'un lieu de chargement unique à un lieu de déchargement unique, et faisant l'objet d'un même contrat de transport.

Colis : un objet ou un ensemble matériel composé de plusieurs objets, quels qu'en soient le poids, les dimensions et le volume, constituant une charge unitaire lors de la remise au transporteur (exemple : carton, caisse, conteneur, fardeau, roll, palette cerclée ou filmée par le donneur d'ordre, etc.) même si le contenu en est détaillé dans le document de transport.

1 euro (€) = 6,55957 francs français.

Tous litiges nés de l'exécution du contrat de transport est de la compétence exclusive des tribunaux du siège social du transporteur, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

BEP CSTR	SESSION 2009	RESSOURCES
Epreuve : EP3 Analyse		8 / 9
Partie EP3.1 : Analyse de dossier		

Annexe A1

Kilométrage annuel	79000
Nombre de jours d'exploitation	230
Consommation carburant L/100 km	39,5
Prix Carburant (€/L)	0,67
Consommation lubrifiant L/100 Km	0,31
Prix lubrifiant (bidon de 5 L))	17,23
Nombre de pneumatiques	12
durée (en km)	95000
coût HT unitaire	533,57
Entretien et réparations (€/km)	0,08
Amortissement (€/an)	16197,86
Financement (€/an)	4170,4
Assurance (€/an)	3811,23
Taxes (€/an)	960,43
Salaire mensuel du conducteur (€/mois)	1234,84
Charges salariales	48,64%
Frais de déplacement (€/jour)	21,34
Charges de structures (pourcentage des coûts fixes annuels)	14%

Annexe A2

Lyon-Briançon	
Distancier	260 Km
Journée moyenne en heure	10 h
Durée total de transport	7 h ou 0.7 jour

BEP CSTR	SESSION 2009	RESSOURCES
Epreuve : EP3 Analyse		9/9
Partie EP3.1 : Analyse de dossier		